

N° 140 – 3 mai 2010

Courriel discrimination n°02

Lors de différentes interventions, le ministre Luc Chatel a annoncé qu'il comptait faire de la lutte contre l'ensemble des discriminations une priorité pour les années à venir dans l'Education Nationale. Après de longs mois d'attente, le Ministère lance enfin une campagne pour lutter contre les LGBTphobies* en milieu scolaire en partenariat avec la ligne Azur **.

Le Collectif contre les LGBTphobies en milieu scolaire, auquel participe la FERC, a décidé de lancer une enquête afin de savoir comment cette campagne a été mise en place par les chefs d'établissement, comment elle a été perçue et quels en sont les impacts. Il est primordial que nous ayons un maximum de réponses afin d'évaluer la réussite de cette campagne et d'avoir des arguments confirmant sa nécessité en prévision de nos prochaines audiences aux ministères (MEN, MESR). En effet, les rares enquêtes menées auprès des adolescents sur ce thème-là montrent que les jeunes victimes de LGBTphobie connaissent un taux de conduites à risques et de suicides supérieur à leurs pairs.

Pour ce faire, nous vous faisons parvenir un questionnaire que vous voudrez bien renvoyer à la **FERC avant le 23 mai 2010**, ainsi que la lettre d'accompagnement du ministre et le visuel de la campagne. Si les principales composantes concernées par cette enquête sont la CGT Educ'Action et le SNPEFP, toute personne impliquée dans la vie d'un collège ou d'un lycée, notamment par le biais des associations des parents d'élèves peut faire remonter ce questionnaire à la fédération.

^{*} Phobies à l'encontre des Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transsexuels.

^{**} Dispositif d'écoute téléphonique pour les personnes qui se posent des questions sur leur identité ou leur orientation sexuelle.





Ministère de l'Éducation nationale, Porte-parolat du gouvernement

Se Ministre

Paris, le 2 2 MARS 2010

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs Mesdames et Messieurs les Principaux

S/c de Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie S/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale

Objet : campagne de communication sur le dispositif Ligne Azur

La lutte contre toutes les formes de discriminations et l'éducation à la sexualité sont des priorités de notre ministère. Dans ce cadre, j'ai souhaité que l'Éducation nationale s'associe à une nouvelle campagne de promotion du dispositif Ligne Azur.

Ce service téléphonique, espace d'écoute, de parole et de soutien, s'adresse à tous les adolescents qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle mais aussi à leur entourage, éducateurs, enseignants et parents.

Cette campagne vise à répondre au mal-être des élèves qui ont peur d'évoquer leur orientation sexuelle et vivent difficilement un sentiment de différence. Des études ont en effet montré qu'un nombre préoccupant de tentatives de suicides des jeunes de 15 à 25 ans était lié à la difficulté d'exprimer et de vivre son homosexualité.

Dès le collège, les manifestations de l'homophobie au sein de l'établissement et dans son environnement renforcent le sentiment d'isolement et la perte de l'estime de soi, sources d'échec scolaire et de mal-être dont les conséquences peuvent être gravissimes.

.../...



Ministère de l'Éducation nationale Porte-parolat du gouvernement

La prévention de l'homophobie est donc un enjeu de santé publique, mais aussi un enjeu scolaire et éducatif car il en va du respect de soi, des autres et du vivre ensemble.

C'est pourquoi j'ai tenu à adresser à chaque établissement scolaire un kit de communication sur la Ligne Azur qui comprend :

- une affiche en 2 exemplaires;
- une carte mémo en 200 exemplaires.

Par ailleurs, une brochure intitulée *L'homophobie, savoir et réagir* destinée aux équipes éducatives est disponible sur le site <u>eduscol.education.fr</u>. Elle fournit des informations, des éléments de réflexion et des outils pratiques pour intervenir dans les classes contre les stéréotypes homophobes et aider les jeunes victimes d'un rejet lié à leur orientation sexuelle.

Dans les lycées d'enseignement général et technologique, dans les lycées professionnels, comme dans les collèges, l'efficacité de cette campagne de communication passe par sa visibilité. C'est pourquoi les affiches seront apposées à des emplacements visibles par l'ensemble des élèves.

Au lycée, les cartes mémo font l'objet d'une large diffusion, par exemple dans le bureau de la vie scolaire ou lors d'une action d'information menée dans une classe ou dans l'établissement.

Au collège, il revient au chef d'établissement de déterminer le contexte éducatif le plus adapté à la diffusion des cartes mémo. Ainsi, elles pourront par exemple servir de ressources pour les séances d'éducation à la sexualité et d'éducation à la citoyenneté où est abordée la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

En coordination avec l'action des équipes éducatives, l'intervention d'associations agréées par le ministère de l'Education nationale, comme CONTACT, SOS Homophobie ou ESTIM, peut également représenter un appui déterminant pour la réussite de cette campagne au collège et au lycée.

Je vous remercie de votre engagement, indispensable à la réussite de cette opération.

Luc CHATEL



















Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire

Les organisations du **Collectif contre les LGBTphobies en milieu scolaire**, créé en 2004, ont décidé de conjuguer leur force pour lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre et pour l'égalité de traitement dans le système éducatif et ce en direction des jeunes, des membres du personnel, des parents d'élèves.

Le **Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire** revendique auprès du ministère qu'il mène des actions pour lutter contre ces discriminations, de la même manière qu'il le fait pour le racisme ou le sexisme. La mise en place d'une campagne qui est annoncée par Luc Chatel dans sa lettre du 22 mars 2010 (ci-jointe), pour laquelle nombre de nos revendications sont reprises, notamment celle de son extension en collège, participe à la lutte contre les discriminations LGBT (1).

Afin de mesurer l'impact de cette campagne et sa réelle mise en place, le **Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire** vous remercie de remplir le questionnaire ci-dessous et de le retourner à votre organisation avant <u>le 23 mai 2010.</u>

Questionnaire

| Nom de l'établissement, ville, département : | | |
|--|-------|-----|
| Collège Lycée LP Public | Privé | |
| Cocher les cases correspondant à votre établissement | | |
| Votre établissement a-t-il été destinataire du courrier ? * | OUI | NON |
| Les affiches ont-elles été apposées ? * | OUI | NON |
| Si oui, le lieu était-il visible de tous ? * | OUI | NON |
| Quel était ce lieu ? | | |
| Les 200 cartes mémo ont-elles été distribuées ? * | OUI | NON |
| Sous quelle forme ont-elles été distribuées ? | | |
| En direction de quel public ? | | |
| L'information sur les livrets à destination des personnels (sur eduscol.education.fr) a-t-elle été fournie ? * | OUI | NON |
| Dans quel cadre la campagne a-t-elle été intégrée dans des actions de l'établissement (éducation à la sexualité, cours de SVT, action du CESC, action du CVL, autre) | | |
| Comment cette campagne a-t-elle été accueillie par : - l'administration, | | |
| - les personnels, | | |
| - les élèves, | | |
| - les parents. | | |

* Rayer la mention inutile.

(1) LGBT = Lesbienne, Gai, Bi et Trans

Renvoyer à : FERC CGT (case 544) 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX

Ou par mail: ferc@cgt.fr ou par fax: 01 49 88 07 43



homo, bi, hétéro?

L'orientation sexuelle, ce n'est pas toujours simple. Pour en parler, tu peux contacter **Ligne Azur** :

0 810 20 30 40

www.ligneazur.org